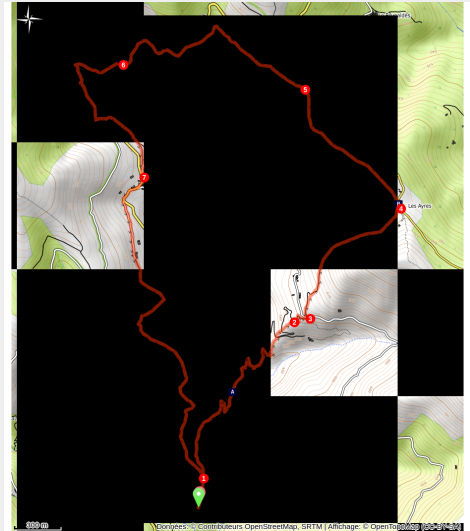


Le mulet Grisou

Cévennes - Saint-André-de-Lancize



Vue depuis la vallée (nathalie.thomas)



Emboîtez le pas de Grisou, mulet borgne aux sabots sûrs qui sillonna pendant 20 ans les sentiers de cette vallée !
Parcourez d'anciens chemins et découvrez des paysages façonnés par l'homme par le biais, notamment, d'aménagements bien étudiés.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 4 h

Longueur : 10.4 km

Dénivelé positif : 669 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

Thèmes : Histoire et Culture

Itinéraire

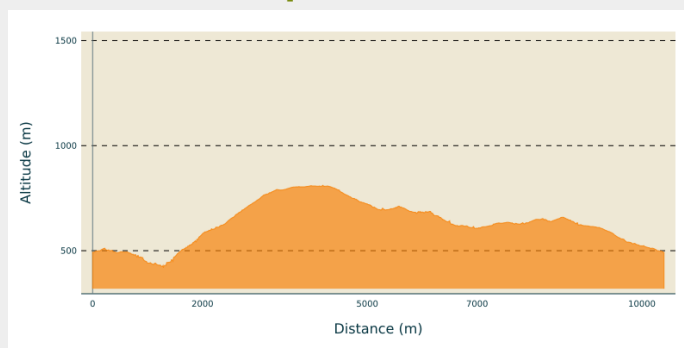
Départ : D 984 entre Saint-André de Lancize et Saint-Germain de Calberte

Arrivée : D 984 entre Saint-André de Lancize et Saint-Germain de Calberte

Balisage : — PR

Communes : 1. Saint-André-de-Lancize
2. Saint-Hilaire-de-Lavit

Profil altimétrique

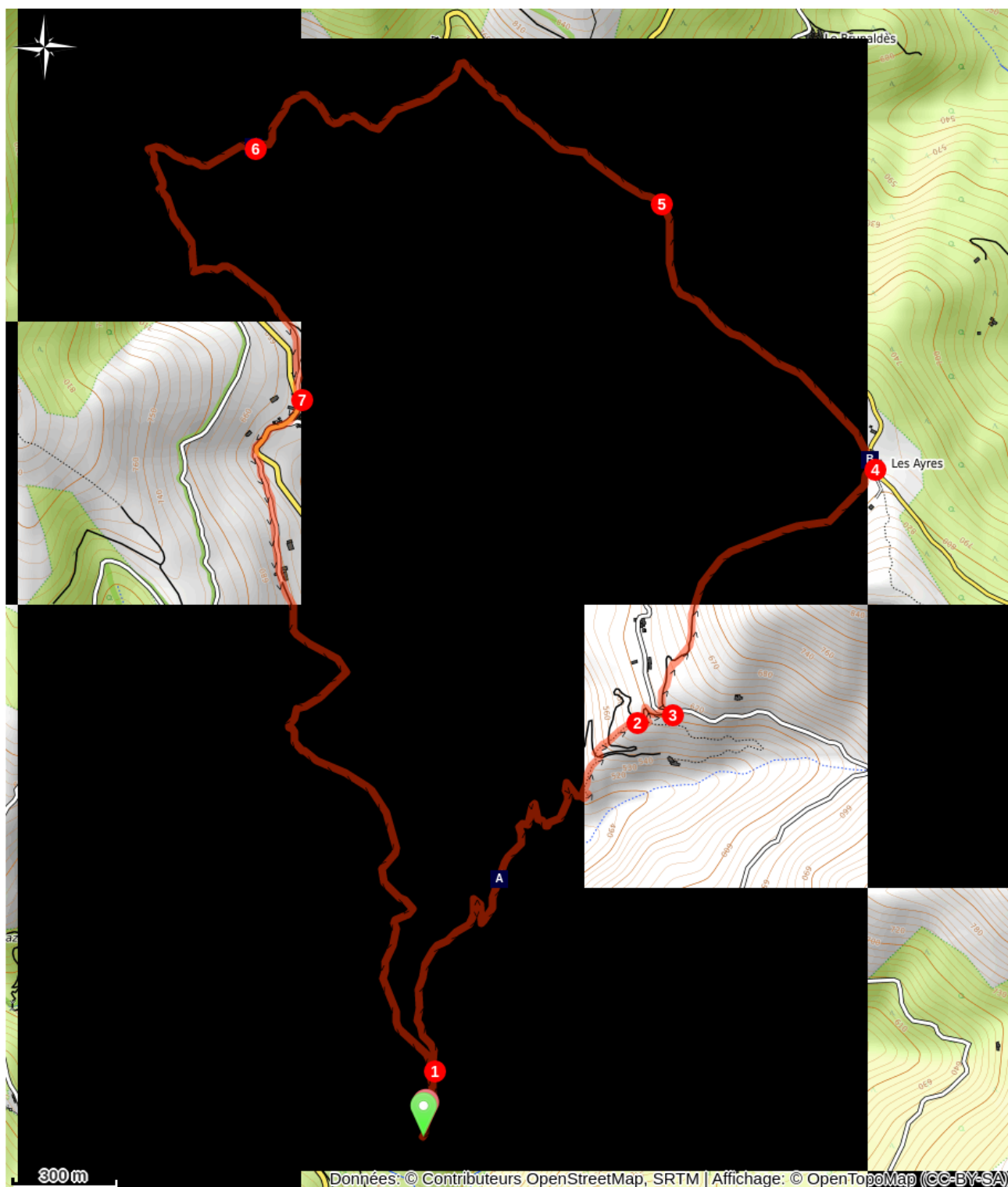


Altitude min 419 m Altitude max 811 m

Longer la route en montant sur 260 m.

- 1) Descendre à droite le chemin jusqu'à la rivière. Traverser le pont et remonter un sentier en lacet qui coupe 3 fois la piste.
- 2) Après la châtaigneraie, prendre la piste à droite et rejoindre la route.
- 3) Traverser la route et prendre le chemin qui monte au-dessus du Valès et arrive aux Ayres.
- 4) Traverser le village à gauche par la D 54 et, aux gros châtaigniers, prendre à gauche la piste (ancienne draille) jusqu'à la croix de Bourrel.
- 5) Peu avant la croix de Bourrel, prendre le sentier à gauche et rejoindre la route. Emprunter celle-ci à droite ; à la première intersection, prendre à droite, puis, au second croisement, prendre à gauche et traverser le village de Saint-André de Lancize.
- 6) Au bas du village, prendre le chemin herbeux, rejoindre les jardins et les prés, puis traverser un premier passage à gué "le gourg de la Vache". Continuer sur ce chemin, passer un deuxième passage à gué, puis remonter jusqu'à la route.
- 7) Là, prendre à gauche et, à la sortie du Viala, prendre à droite la petite route qui monte au hameau de la Carrière. Passer entre les maisons, rester sur la piste, rejoindre la D 984 puis Valmale. Descendre la route et reprendre la piste sous la route, à gauche, pour rejoindre le parking.

Sur votre chemin...



La nature domptée (A)
Avant à Saint-André (C)

Les Ayres (B)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Attention, sentier déconseillé par temps de pluie (roche glissante et passage à gué). Adaptez votre équipement aux conditions météo du jour. N'oubliez pas que le temps change vite en montagne. Pensez à emporter de l'eau en quantité suffisante, de bonnes chaussures et un chapeau. Refermez bien les clôtures et les portillons.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis le col de Jalcreste N106, direction St-André de Lancize par la D 984, puis de St-Germain de Calberte. À la sortie de Valmale, 500 m plus bas dans le virage, parking et départ du sentier (ou 3 km en bordure de route, au dessus de Saint-Germain de Calberte)

Parking conseillé

Au bord de la D 984, à 500 m du hameau de Valmale, direction St-Germain

Source

CC des Cévennes au Mont Lozère

Parc national des Cévennes

Sur votre chemin...



La nature domptée (A)

Sur ce sentier, on sent l'acharnement du Cévenol à dompter une nature rebelle : ici, un pont en arc qui franchit un ruisseau dont l'eau a creusé un sillon aux parois abruptes, formant des « marmites »; là, un pan entier du sentier aillé dans la roche pour passer d'un versant à l'autre; plus loin, des murets ou « bancels » construits pour tenir la terre dans laquelle on a planté le châtaigner. Même le cheminement de l'eau est aménagé pour irriguer les cultures et aussi pour se protéger du ruissellement des fortes pluies. Un environnement bien organisé : l'eau captée à la source est stockée dans des bassins puis redistribuée par un réseau de « béals ». Les jardins potagers occupent les terrasses les plus proches de l'habitation. Un peu plus loin se trouvent les près irrigués, les arbres fruitiers, les mûriers et le rucher. Enfin, la châtaigneraie enserrme les terrains de culture. Sur les terrasses, des caniveaux appelés « trincats » permettent l'écoulement de l'eau. En travers des ruisseaux, des seuils de pierre sèche sont aménagés pour régulariser le débit et aussi récupérer la terre charriée par le flot.

Crédit photo : nathalie.thomas



Les Ayres (B)

La situation du hameau sur la draille où passaient marchands, muletiers et bergers a fait des Ayres, pendant des millénaires, un lieu de foires réputé pour ses "loues" où les journaliers - bergers, valets, batteurs de blé...- venaient chercher du travail. *"Il y avait trois loues, une première le dimanche après le 29 septembre, la St-Michel, la grand'loue une semaine plus tard et la troisième la semaine d'après(....)"*

On se louait pour différents travaux : la cueillette des vers à soie ou des châtaignes, le battage du blé ou les vendanges, la garde et l'accompagnement des troupeaux de moutons à l'estive... Ici, pas de contrat de travail, quand employeur et employé tombaient d'accord... Le journalier laissait en gage à son employeur un effet personnel.

Crédit photo : nathalie.thomas



Avant à Saint-André (C)

"À Saint-André, nous avions des moutons, des chèvres, un cheval et nous faisons des cochons, mais la propriété ne rapportait pas assez. L'été, je montais faucher au Pont-de-Pontvert et à l'automne, j'allais faire les vendanges. Les gens descendaient aussi faire les saisons: les fraises, les asperges, les melons. Il y avait un gars de St-Germain, il prenait sa faux et à mesure qu'il trouvait du fauchage, il montait, il allait plus haut que Jalcreste, après il montait faucher jusqu'au Pont-de-Montvert. Ici le foin était prêt en mai, au Pont, fin juin".
Entre Saint-André et le Viala, on traverse le gourg de la Vache, ainsi baptisé depuis qu'une vache s'y est noyée.

Crédit photo : nathalie.thomas